



## Appel d'Offres pour la Fourniture de Denrées Alimentaires Projet RAPID

Référence Appel d'Offre **AO-260908-01**

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Client                    | Catholic Relief Services DR Congo (CRS)                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Référence Projet          | 412539-101                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Bailleur                  | Département d'État des États-Unis d'Amérique (DoS/DHR)                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Nom du projet :           | Rapid Assistance for People Impacted by Disasters (RAPID)                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Objet de l'AO :           | Achat de denrées alimentaires (vivres)                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Langue de la proposition  | Française                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Zone d'intervention       | Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et Ituri                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Date de publication       | 18 septembre 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Date limite de soumission | 09 octobre 2026 à 17h00 (Heure de l'Est)                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Dépôt physique            | Sous plis fermé au ; <ul style="list-style-type: none"><li>Bureau de la Caritas Bukavu située 203, Av Patrice Emery Lumumba, Commune d'Ibanda province du Sud-Kivu, Bukavu</li><li>Bureau Caritas Goma, Avenue des Ecoles N°05/120 Quartier le Volcan/Commune de Goma province du Nord-Kivu, GOMA</li></ul> |
| Soumission électronique   | <a href="mailto:goma_bid@crs.org">goma_bid@crs.org</a> et <a href="mailto:bukavu_bid@crs.org">bukavu_bid@crs.org</a>                                                                                                                                                                                        |

### LETTRE D'INVITATION

Catholic Relief Services (CRS) est l'agence humanitaire internationale de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis. Depuis 1961, CRS accompagne les populations vulnérables en République Démocratique du Congo à travers des programmes de secours d'urgence, de sécurité alimentaire, d'agriculture, de santé, de protection, de cohésion sociale et de développement économique.

Dans le cadre du projet **Rapid Assistance for People Impacted by Disasters (RAPID)** financé par le **Département d'État des États-Unis (DoS/DHR)**, CRS lance le présent appel d'offres en vue de la sélection des fournisseurs qualifiés pour la fourniture de denrées alimentaires destinées aux interventions humanitaires dans les provinces du **Nord-Kivu**, du **Sud-Kivu** et **Ituri**.

Le projet RAPID apporte une assistance rapide aux populations affectées par les déplacements de population, les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres urgences humanitaires. Les réponses du projet couvrent notamment les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) et de la protection.

#### Approche Local and Regional Procurement (LRP)

Conformément aux bonnes pratiques de **Local and Regional Procurement (LRP)** et à l'engagement de CRS de favoriser les marchés locaux lorsqu'ils répondent aux exigences de qualité, de disponibilité et de compétitivité, les fournisseurs sont particulièrement encouragés à proposer :

- Des produits disponibles localement ou régionalement ;
- Des chaînes d'approvisionnement courtes garantissant une livraison rapide ;
- Des produits issus des marchés agricoles du Nord-Kivu, du Sud-Kivu ou des pays voisins lorsque cela est pertinent ;
- Des solutions favorisant l'économie locale tout en respectant les exigences de qualité et de traçabilité.

La préférence sera accordée aux fournisseurs capables de démontrer :

- Une capacité de stockage adaptée ;
- Une disponibilité immédiate ou rapide des produits ;
- Une expérience avérée dans la fourniture de denrées alimentaires aux organisations humanitaires ;
- Le respect des normes nationales et internationales applicables aux denrées alimentaires ;

- Une capacité de préfinancement suffisante pour assurer la continuité des opérations.

### **Produits concernés**

Les produits recherchés comprennent notamment :

- Farine de maïs ;
- Haricots ;
- Huile végétale ;
- Sel iodé ;
- Toute autre denrée alimentaire spécifiée dans les Termes de Référence (Annexe I).

CRS pourra attribuer le marché à un ou plusieurs fournisseurs et conclure des contrats-cadres d'une durée de douze (12) mois. Cette approche vise à assurer un approvisionnement régulier et continu en vivres alimentaires tout au long de la période d'exécution du projet. Les prix unitaires soumis et acceptés lors de l'attribution du marché demeureront fixes et non révisables pendant toute la durée du contrat-cadre, soit un (1) an, sauf dans les cas expressément prévus aux conditions contractuelles.

### **Exigences de qualité et de conformité**

Les fournisseurs retenus devront :

- Garantir que tous les produits sont propres à la consommation humaine ;
- Présenter les certificats de conformité et documents requis pour chaque produit ;
- Permettre, si nécessaire, des contrôles qualité indépendants avant ou après l'attribution du marché ;
- Assurer une traçabilité complète des produits proposés ;
- Respecter les exigences d'entreposage, de manutention et de marquage définies dans le dossier d'appel d'offres
- Se conformer au Code de conduite des fournisseurs de CRS, aux exigences de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), ainsi qu'aux règles du bailleur de fonds.

### **Transparence et lutte contre la fraude**

CRS applique une politique de tolérance zéro envers la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et toute pratique anticoncurrentielle.

Les soumissionnaires ont le droit de signaler toute tentative de fraude, corruption ou influence indue à l'adresse :

[alert@crs.org](mailto:alert@crs.org)

Aucun employé de CRS n'est autorisé à solliciter un avantage personnel, des cadeaux, des commissions ou tout autre bénéfice dans le cadre du présent processus de passation de marché.

### **Soumission des offres**

Les entreprises légalement enregistrées en République Démocratique du Congo et disposant d'une expérience pertinente dans la fourniture de denrées alimentaires sont invitées à soumettre :

- Une offre administrative ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière.

Les offres devront être reçues au plus tard le **9 octobre 2026 à 17 h 00 (heure de l'Est)** selon les modalités indiquées dans le dossier d'appel d'offres.

### **Réserve de droits**

Le présent appel d'offres n'engage pas CRS à attribuer un contrat ou à sélectionner systématiquement l'offre la moins-disante. L'attribution sera effectuée selon le principe du **meilleur rapport qualité-prix**, tenant compte notamment :

- De la conformité administrative ;
- De la capacité technique ;
- De la qualité des produits ;
- Des délais de livraison ;
- De la capacité logistique ;
- Du prix proposé.

CRS se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus ou de procéder à une attribution partielle selon les besoins du programme.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Kinshasa, le 21 septembre 2026

**Catholic Relief Services (CRS) – RDC**  
Représentant autorisé

## Introduction

Ci-dessous les éléments et dates clef de la soumission de l'offre.

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Référence Appel d'Offre</b>   | <b>AO-260908-01</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Client</b>                    | Catholic Relief Services DR Congo (CRS)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Référence Projet</b>          | 412539-101                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Bailleur</b>                  | Département d'État des États-Unis d'Amérique (DoS/DHR)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Nom du projet :</b>           | Rapid Assistance for People Impacted by Disasters (RAPID)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Objet de l'AO :</b>           | Achat de denrées alimentaires (vivres)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Langue de la proposition</b>  | Française                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Zone d'intervention</b>       | Provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et Ituri                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Date de publication</b>       | 18 septembre 2026                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Date limite de soumission</b> | 09 octobre 2026 à 17h00 (Heure de l'Est)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Dépôt physique</b>            | <p>Sous plis fermé au ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau de la Caritas Bukavu situe 203, Av Patrice Emery Lumumba, Commune d'Ibanda province du Sud-Kivu, Bukavu</li> <li>Bureau Caritas Goma, Avenue des Ecoles N°05/120 Quartier le Volcan/Commune de Goma province du Nord-Kivu, GOMA</li> </ul> <p>Les soumissionnaires devront soumettre leur offre sous forme de deux (2) enveloppes distinctes scellées, placées dans une grande enveloppe extérieure scellée :</p> <p><b>1. Enveloppe « Offre Administrative et Technique »</b><br/> Référence : AO-260908-01<br/> Objet : Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID)<br/> Mention : « <b>OFFRE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE</b> »</p> <p><b>2. Enveloppe « Offre Financière »</b><br/> Référence : AO-260908-01<br/> Objet : Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID)<br/> Mention : « <b>OFFRE FINANCIÈRE</b> »</p> <p>Les deux enveloppes devront être placées dans une enveloppe extérieure portant la mention :<br/> <b>« AO-260908-01 – Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID) »</b></p> |
| <b>Soumission électronique</b>   | <p><a href="mailto:goma_bid@crs.org">goma_bid@crs.org</a> et <a href="mailto:bukavu_bid@crs.org">bukavu_bid@crs.org</a></p> <p>Les soumissionnaires devront envoyer deux email/courriel séparés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Un email/courriel pour l'offre Administrative et Technique : L'objet du email/courriel devra mentionner : <i>Offre administrative et technique</i>, <b><u>le numéro de référence de l'appel d'offre et le nom du soumissionnaire. (Offre administrative et technique AO-260908-01_Nom du soumissionnaire)</u></b></li> <li>Un email/courriel pour l'Offre financière : L'objet de l'email/courriel devra mentionner : "Offre financière, le numero de reference de l'appel d'offres et le nom du soumissionnaire" (Offre financièreAO-260908-01_Nom du soumissionnaire)</li> </ol>                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## 2. Objet de l'appel d'offre

La présente Demande de Propositions vise à identifier et présélectionner des fournisseurs qualifiés en vue de l'établissement d'accords-cadres pour la fourniture de denrées alimentaires conformes aux exigences techniques, qualitatives et réglementaires définies **dans l'Annexe I – Termes de Référence et Spécifications des Denrées Alimentaires**.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Approvisionnement Local et Régional (Local and Regional Procurement - LRP) de CRS et du projet RAPID financé par **le Département d'État américain (DoS)**. Les fournisseurs devront démontrer leur capacité à assurer la qualité, la traçabilité, la sécurité sanitaire, les volumes requis et la continuité des approvisionnements conformément aux bonnes pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement et aux standards internationaux applicables aux produits alimentaires.

CRS pourra, à sa seule discrétion, attribuer un ou plusieurs accords-cadres à des fournisseurs retenus afin de sécuriser les approvisionnements, réduire les risques de rupture de stock et garantir une réponse efficace aux besoins du projet.

## 3. Instructions générales

- 3.1 L'offre doit contenir les documents suivants :
  - a) Documents d'éligibilité administrative (voir section 5.1)
  - b) Proposition technique (voir section 5.2)
  - c) Proposition financière (voir section 5.3)
- 3.2. Le contractant doit s'assurer que les mesures de protection contre Ebola soient mises en place et strictement suivies par son personnel et que les mesures standards de propretés et d'hygiène sont en place.
- 3.3. Toute fausse déclaration de la part du soumissionnaire constitue une violation et un motif de rejet de l'offre et/ou de résiliation de tout contrat subséquent.
- 3.4. Comme condition pour des relations commerciales avec CRS, il est exigé que les contractants, leurs sous-traitants, filiales, agents, intermédiaires et mandants coopèrent avec le chef des opérations de CRS, le chef des achats, le gestionnaire des finances, et/ou l'audit interne de CRS ainsi qu'avec d'autres enquêtes autorisées par le représentant national de CRS pendant les examens préliminaires conformément à la politique de dénonciation de CRS, si et quand cela est nécessaire. Cette coopération comprendra, sans s'y limiter, les éléments suivants : l'accès à tous les employés, représentants, agents et cessionnaires du soumissionnaire, ainsi que la production de tous les documents demandés, y compris les documents financiers. Le fait de ne pas coopérer pleinement aux enquêtes sera considéré comme un motif suffisant pour permettre à CRS de répudier et de résilier le contrat, ainsi que d'exclure et de retirer le contractant de la liste des contractants approuvés/enregistrés de CRS.
- 3.5 **CRS se réserve le droit de modifier toute partie du présent appel d'offres**, y compris la date limite de dépôt des offres, soit de sa propre initiative, soit en raison de demandes d'éclaircissements ou autres émanant d'un ou de plusieurs soumissionnaires potentiels.

## 4. Soumission des offres

L'appel d'offres s'adresse à toutes les fournisseurs autorisés à travailler en RDC, satisfaisants aux conditions exigées.

Pour être jugée recevable, une offre doit comprendre tous les documents visés aux points 4.1, 4.2 et 4.3.

Les offres devront être soumises comme indiqué en **section 1**

**L' ANNEXE A** présente une liste de contrôle devant être dûment remplie, signée et transmise lors de la soumission de l'offre. Elle a pour but de faciliter la soumission de l'offre et reprend tous les documents et les informations à soumettre.

### 4.1 . Documents d'éligibilités administratif

**Tous les critères ci-dessous sont éliminatoires et doivent être justifiés par des pièces constitutives de l'offre administrative.**

1. Présentation de l'entreprise en une page dument signée et cachetée.
  - Copie de la pièce d'identité du Gérant de l'entreprise et du propriétaire si différent
  - RCCM et Numéro
  - Numéro du Journal Officiel (identification National)
  - Numéro identifiant fiscal (NIF) / Numéro d'impôt
  - Quitus fiscale (a défaut preuve de paiement d'impôts pour l'exercice fiscal en cours);
  - Preuve d'affiliation à l'ONEM;
  - Certificat d'affiliation à la CNSS
2. **ANNEXE B - Code de bonne conduite**
3. **ANNEXE C - Formulaire de déclaration**
4. **ANNEXE D - Formulaire d'offre et Certifications**

## 4.2. Proposition technique

La proposition technique doit répondre aux informations détaillées figurant dans la section II du présent appel d'offres, qui décrit le contexte, l'étendue des travaux, les produits à livrer et le calendrier des produits à livrer.

La proposition technique comprend les éléments suivants :

- a. **ANNEXE E – Personnel et infrastructures**
- b. **ANNEXE F – Expérience et attestation**
- c. **ANNEXE G – Références**
- d. **ANNEXE H – Capacité de préfinancement et références bancaires**
- e. **ANNEXE K - Documentation relative à chacun des produits**

## 4.3. Proposition Financière

La proposition financière doit être proposée en **excluant toutes les taxes (hors taxe)** pour les biens et services.

Elle sera utilisée pour déterminer les propositions qui présentent le meilleur rapport qualité-prix en lien avec l'**ANNEXE I - les termes de références et spécifications des denrées alimentaires** et comprendra tous les coûts associés à la mise en œuvre de la proposition technique.

Aucun coût supplémentaire ne peut être ajouté après l'attribution du marché. Les soumissionnaires doivent fournir un budget avec les principaux postes tels que les frais journaliers.

Les informations justificatives doivent être suffisamment détaillées pour permettre une analyse complète de chaque élément financier ou poste. CRS se réserve le droit de demander des informations financières supplémentaires si le comité d'évaluation a des doutes sur le caractère raisonnable, réaliste ou complet des coûts proposés.

1. L'offre financière **doit être dument signée, datée avec le caché du fournisseur** est soumise selon le formulaire contenu dans l'**ANNEXE J** :
2. Toute modification de soumission se fera par soumission d'une nouvelle offre. En cas de changement, seule la dernière soumission sera considérée.

## 5. Période de validité

Votre offre sera valable pendant **90 jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres soit le **09 octobre 2026**.

## 6. Présentation des offres

### 6.1. Par courrier physique :

Les soumissionnaires devront soumettre leur offre sous forme de deux (2) enveloppes distinctes scellées, placées dans une grande enveloppe extérieure scellée :

#### 6.1.1 Enveloppe « Offre Administrative et Technique »

Référence : AO-260908-01

Objet : Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID)

Mention : « **OFFRE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE** »

#### 6.1.2 Enveloppe « Offre Financière »

Référence : AO-260908-01

Objet : Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID)

Mention : « **OFFRE FINANCIÈRE** »

Les deux enveloppes devront être placées dans une enveloppe extérieure portant la mention :

**« AO-260908-01 – Fourniture de Denrées Alimentaires (Projet RAPID) »**

Important : Aucun document contenant des prix ou informations financières ne doit être inclus dans l'enveloppe administrative et technique. Le non-respect de cette instruction pourra entraîner le rejet de l'offre.

## 6.2. Par voie électronique :

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs offres par voie électronique à l'une des adresses suivantes :

électronique [oma\\_bid@crs.org](mailto:oma_bid@crs.org) et [bukavu\\_bid@crs.org](mailto:bukavu_bid@crs.org)

Les soumissionnaires devront envoyer deux email/courriel séparés :

3. Un email/courriel pour l'offre Administrative et Technique : L'objet du email/courriel devra mentionner : *Offre administrative et technique*, **le numéro de référence de l'appel d'offre et le nom du soumissionnaire.** (**Offre administrative et technique AO-260908-01\_Nom du soumissionnaire**)

Un email/courriel pour l'Offre financière : L'objet de l'email/courriel devra mentionner : "Offre financière, le numéro de référence de l'appel d'offres et le nom du soumissionnaire"

## 7. Clarification des offres

Le comité chargé de l'analyse des offres peut demander des clarifications aux soumissionnaires après les évaluations techniques et financières. La demande d'éclaircissements doit être formulée par écrit et envoyée au représentant autorisé du soumissionnaire par le responsable des achats de CRS impliqué dans l'appel d'offres. La demande doit permettre au soumissionnaire de disposer d'un délai suffisant pour répondre, en fonction de la nature des questions. Les soumissionnaires disposent d'un délai pour soumettre des clarifications au CRS.

## 8. Processus et critères d'évaluation

### 8.1 Processus d'évaluation

Conformément aux règles de passation des marchés de CRS, un Le comité chargé de l'analyse des offres composé de membres qualifiés du personnel de CRS évaluera toutes les propositions et sélectionnera le ou les meilleurs fournisseurs selon les étapes suivantes :

- **Conformité du dossier administratif** sur la base des informations et des pièces justificatives fournies conformément à la **section 5.1 « Documents d'éligibilités administratif »**. Note : **admis/refusé**
- **Évaluation technique**. Évaluée sur la base des informations et des pièces justificatives fournies conformément à la section 5.2 « proposition technique ». **Pondération : 50 %**
- **Évaluation Financière**. Évaluée sur la base des informations et des pièces justificatives fournies conformément à la section 5.3 « proposition financière ». **Pondération : 50 %**

### 8.2 Critères d'évaluation

#### 8.2.1 Détermination de l'éligibilité administrative

Pour qu'un soumissionnaire soit retenu en vue d'un examen plus approfondi, les dossiers reçus seront examinés afin de vérifier leur conformité avec la liste des documents spécifiée à la section 5.1 « Documents d'éligibilité administratif ». Ces conditions préalables obligatoires ne font pas partie des éléments de la proposition donnant lieu à l'attribution de points, mais elles font l'objet d'une **évaluation** de type « **admis/refusé** ».

Dans les cas où certains documents non essentiels (par exemple, les certificats d'enregistrement de la société, etc.) font manifestement défaut dans l'offre, à la discrétion des membres du comité d'évaluation, ces documents pourront être demandés après la date limite de soumission.

En aucun cas, Après la date limite de soumission des offres, aucun document relatif aux prix, tarifs ou autres composantes financières de l'offre, ni aucun document technique essentiel ayant une incidence sur l'évaluation technique, ne pourra être sollicité ou accepté dans le cadre d'une demande de clarification ou de complément d'information.

**IMPORTANT ! Le non-respect des exigences ci-dessus entraînera l'exclusion de votre proposition de la suite de l'évaluation.**

### 8.2.2 Evaluation technique

La proposition technique sera évaluée sur la base des réponses apportées par le soumissionnaire ainsi que des documents justificatifs soumis pour démontrer sa capacité à fournir des denrées alimentaires conformes aux exigences du présent DAO. L'évaluation prendra en compte, entre autres, l'expérience du soumissionnaire dans la fourniture de produits alimentaires, sa solidité financière, ses capacités d'approvisionnement, de stockage et de distribution, ses procédures d'assurance qualité et de traçabilité, ainsi que sa conformité aux spécifications techniques et aux normes nationales et internationales applicables aux denrées alimentaires.

| Critère                                                       | Pondération (Points) | Justification                                                                            |
|---------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| ANNEXE E – Personnel et infrastructures                       | 15 points            | Ressources humaines qualifiées et moyens matériels disponibles pour exécuter le contrat. |
| ANNEXE F – Expérience et attestations                         | 12 points            | Expérience démontrée dans des projets similaires et certifications pertinentes.          |
| ANNEXE G – Références                                         | 8 points             | Satisfaction et qualité des réalisations antérieures attestées par les clients.          |
| ANNEXE H – Capacité de préfinancement et références bancaires | 10 points            | Solidité financière permettant de supporter les dépenses initiales du projet.            |
| ANNEXE K – Documentation relative à chacun des produits       | 5 points             | Conformité et qualité de la documentation technique fournie.                             |
| TOTAL                                                         | 50 points            |                                                                                          |

Les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique aura obtenu une note inférieure à 75 % seront rejetées et ne feront pas l'objet d'une ouverture ni d'une analyse financière.

**La note technique pondérée est calculée selon la formule suivante : [Note technique] x [50 ]/50**

**Remarque :** CRS n'est pas chargée de rechercher ou de fournir des informations non spécifiées dans la proposition d'appel d'offres. Par conséquent, afin de garantir la disponibilité d'informations suffisantes, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de sa proposition, tout document descriptif tel que les attestations de services rendu, lettres de recommandations et toute autre information nécessaire qui, selon lui, permettra de mieux comprendre sa capacités technique et son savoir-faire.

### 8.2.3. Évaluation financière

**Les prix des produits doivent correspondre aux prix du marché pratiqués.** Les experts de CRS ont effectué une évaluation du marché, et établi des lignes directrices en matière de prix. Pour l'évaluation financière, le nombre maximal de points sera attribué à l'offre présentant le prix le plus bas.

La formule suivante sera utilisée pour calculer les points attribués à l'offre de prix des soumissionnaires :

**[Prix le plus bas] / [Prix de l'offre évaluée] x [50 %]**

### 8.2.4 Evaluation Finale

Les notes techniques et financières doivent être multipliées par la pondération appropriée afin d'obtenir une note technique et financière pondérée. Les notes techniques et financières pondérées sont ensuite additionnées pour obtenir une note globale pondérée.

**Note pondérée totale = [Note technique] + [Note financière]**

La proposition ayant obtenu la note pondérée totale la plus élevée est désignée comme la meilleure proposition et sera recommandée pour l'attribution du marché.

## 9. Délais de Livraison

Le respect du délai de livraison revêt un caractère essentiel pour l'exécution du marché. Le fournisseur s'engage à livrer les produits commandés dans un délai maximal de quatorze (14) jours calendaires suivant la réception du bon de commande. En cas de non-respect de ce délai, des pénalités de retard seront appliquées conformément aux dispositions contractuelles en vigueur.

## 10. Négociations

Il est prévu qu'un contrat soit attribué sur la base des offres initiales reçues. Cependant, CRS se réserve le droit de demander des clarifications et de mener une négociation avec l'ensemble du comité d'appel d'offres présent, avant l'attribution. À la seule discrétion de CRS, les soumissionnaires peuvent être invités à faire des présentations orales.

## 11. Droit d'accepter ou de rejeter toute proposition

CRS se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, ainsi que d'annuler la procédure de sélection et de rejeter toutes les propositions à tout moment avant l'attribution du contrat, sans pour autant encourir aucune responsabilité envers les soumissionnaires concernés ni aucune obligation d'informer ces derniers des motifs de sa décision.

CRS n'est pas tenue de sélectionner l'une des entreprises ayant soumis une proposition et n'est en aucun cas tenue de sélectionner l'entreprise proposant le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'entreprise ayant soumis la proposition jugée la plus adaptée aux besoins du projet, notamment en termes d'efficacité et de rapport qualité-prix. Les frais encourus pour la préparation et de la réponse à cet appel d'offre sont exclusivement à la charge des soumissionnaires.

Les propositions des soumissionnaires ne seront pas prises en considération si, au moment de leur soumission :

- ils ont déjà été exclus par CRS ou d'autres organismes des Nations unies, la Banque mondiale ou des organisations publiques internationales ;
- les noms des soumissionnaires sont liés au terrorisme et figurent sur la liste des personnes et organisations liées au terrorisme publiée par l'Union européenne, le gouvernement américain et le Conseil de sécurité des Nations unies ;
- les participants à l'appel d'offres ne disposent pas d'un permis valide pour exercer des activités commerciales en RDC ;
- les soumissionnaires refusent de se conformer aux exigences relatives liées à la protection des personnes contre l'exploitation et le harcèlement sexuels lors des opérations d'aide humanitaire, ainsi qu'au code de déontologie et aux normes en matière de divulgation d'informations.

En outre, toute relation commerciale avec CRS est subordonnée à la condition de coopérer avec CRS ou son mandataire et de se prêter aux évaluations, vérifications, audits, inspections, contrôles de conformité, mesures de prévention et de détection de la fraude, enquêtes et autres activités menées par les soumissionnaires, leurs filiales, mandataires, intermédiaires et mandants. Le refus de coopérer pleinement aux enquêtes constituera un motif suffisant pour que CRS annule ou résilie le contrat et inscrive le fournisseur sur la liste des fournisseurs interdits de CRS.

## 12. Dispositions éthiques et code de conduite

Des dispositions plus détaillées du Code de conduite figurent dans l'**ANNEXE B°**

## 13. Demande d'informations

Pour toute information relative à cet appel d'offre, il est conseillé aux intéressés de contacter la personne ci-dessous pour éviter tout conflit d'intérêt qui peut subvenir. Aucun autre employé de CRS pourra contacter les intéressés en leur demandant quoi que ce soit en dehors des canaux officiels.

Tout fournisseur désireux d'avoir des informations complémentaires peut s'adresser avant le **25 Sept 2026** à :

|            |                                                                                                                                                      |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ndao Matar | <a href="mailto:Matar.Ndao@crs.org">Matar.Ndao@crs.org</a> et mettant en copie                                                                       |
|            | <a href="mailto:jackson.mushagalusa@crs.org">jackson.mushagalusa@crs.org</a> et <a href="mailto:linda.wayambole@crs.org">linda.wayambole@crs.org</a> |

## ANNEXE A – List de contrôle des documents administratifs

Cette liste de contrôle est à retourner dument remplie et signée

Numéro de référence de l'appel d'offre

|                                                               | Informations générales sur le participant                          | Réponses des soumissionnaires | Documents requis             |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
|                                                               | Présentation de l'entreprise en une page dument signée et cachetée | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
| 1                                                             | Nom légal de l'entreprise                                          | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| 2                                                             | Adresse légale du siège social                                     |                               | Fournir pièces / preuve      |
| 3                                                             | Adresse dans l'Ituri (si différente)                               | Saisir la réponse             |                              |
| 4                                                             | Site web (si disponible)                                           | Saisir la réponse             |                              |
| 5                                                             | Date de création / d'enregistrement                                | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| 6                                                             | Nom complet du propriétaire.                                       | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| Représentant légal                                            |                                                                    |                               |                              |
| 7.1                                                           | Nom complet                                                        | Saisir la réponse             | Copie de la pièce d'identité |
| 7.2                                                           | Numero (s) de téléphone                                            | Saisir la réponse             |                              |
| 7.3                                                           | Courriel / e-mail                                                  | Saisir la réponse             |                              |
| Représentant l'entreprise dans le cadre de cet appel d'offres |                                                                    |                               |                              |
| 8.1                                                           | Nom complet                                                        | Saisir la réponse             | Copie de la pièce d'identité |
| 8.2                                                           | Numero (s) de téléphone                                            | Saisir la réponse             |                              |
| 8.3                                                           | Courriel / e-mail                                                  | Saisir la réponse             |                              |
| 9                                                             | RCCM et Numéro                                                     | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| 11                                                            | Numero du Journal Officiel (identification National)               | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| 12                                                            | Numéro identifiant fiscal (NIF) / Numéro d'impôt                   | Saisir la réponse             | Fournir pièces / preuve      |
| 13                                                            | Quitus fiscale (a défaut preuve de paiement)                       | Document fourni (Oui/Non)     | Fournir pièces / preuve      |
| 14                                                            | Preuve d'affiliation à l'ONEM                                      | Document fourni (Oui/Non)     | Fournir pièces / preuve      |
| 15                                                            | Certificat d'affiliation à la CNSS                                 | Document fourni (Oui/Non)     | Fournir pièces / preuve      |
| 16                                                            | Attestation de paiement des cotisations                            | Document fourni (Oui/Non)     | Fournir pièces / preuve      |
| 18                                                            | Chiffre d'affaire 2024                                             | Saisir la réponse             |                              |
| 19                                                            | Chiffre d'affaire 2025                                             | Saisir la réponse             |                              |
| 20                                                            | Secteur d'activité principal                                       | Saisir la réponse             |                              |
|                                                               | ANNEXE B – Code de bonne conduite                                  | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE C - Formulaire de déclaration                               | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE D - Formulaire d'offre et Certifications                    | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE E – Personnel et infrastructures                            | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE F – Expérience et attestation                               | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE G - Référence                                               | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE H – Capacité de préfinancement et références bancaires      | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE J – Offre Financière                                        | Document fourni (Oui/Non)     |                              |
|                                                               | ANNEXE K - Documentation relative à chacun des produits            | Document fourni (Oui/Non)     |                              |

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom complet de la personne habilitée \_\_\_\_\_

Position/Titre : Peut être le propriétaire s'il s'agit d'une entreprise individuelle ou le président du conseil d'administration s'il s'agit d'une société

Signature, cachet et Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE B – Code de bonne conduite des fournisseurs de biens et de services

**Ce formulaire devra être signé par le Responsable de la structure et renvoyer à CRS lors du dépôt de l'offre.**

CRS s'est engagé à respecter les principes d'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales pertinentes / autrement applicables et d'adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs, qu'ils appliquent ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants comme inspiré par [United Nations Global Compact Initiative](#), [Les Principes Directeurs et Droits de L'Homme des Nations Unies](#), [La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#), [Le code de conduite de l'Initiative d'éthique commerciale \(ETI\)](#), et les [Politiques, procédures et normes de CRS](#) applicables.

### 1. Social

- Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes. Toute activité sexuelle avec un enfant, défini comme une personne ayant moins de 18 ans, est considéré comme un abus sexuel indépendamment de l'âge du consentement local.
- Avoir des mécanismes en place pour prévenir, combattre et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et à la traite des personnes.
- Soutenir la protection des droits de l'Homme proclamés internationalement et interdire le travail forcé, la servitude pour dettes, le travail involontaire et le travail des enfants.
- Ne pas recruter ou employer d'enfants de moins de 15 ans. Ne pas recruter ou employer d'enfants de moins de 18 ans pour un travail mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfère avec la scolarité.
- Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrits ci-dessus ainsi que toutes pratiques potentiellement illégales de la part de la direction ou des employés.
- S'engager à protéger les dénonciateurs ou les lanceurs d'alertes contre les représailles
- Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective conformément aux lois applicables.
- Veiller à ce que les salaires et les heures de travail respectent les normes légales nationales.

### 2. Gouvernance

- Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois contre les monopoles (antitrust), les régulations commerciales et les régimes de sanctions.
- Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations commerciales.
- Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Interdire les cadeaux aux fonctionnaires privés ou publics de visant à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- Respecter les informations confidentielles et la vie privée de tous les employés et partenaires commerciaux et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- Mettre en place des normes de protection et de gestion des données concernant la collecte, la sauvegarde, de nettoyage et d'élimination des données. Le propriétaire des données doit être au courant des conditions générales de partage des données et doit donner son consentement conformément aux [Valeurs et principes des données responsables de CRS](#).
- Mettre en œuvre des politiques et procédures de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent la conformité aux lois, réglementations et normes applicables.

### 3. Environnement

- Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et l'élimination sûr et respectueux de l'environnement pour vos produits.
- Assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits répondent aux exigences applicables
- Protégez la vie et la santé de vos employés et de votre entourage, ainsi que du grand public contre les dangers inhérents aux processus et produits.
- Utiliser efficacement les ressources, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou vérification préalables pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou autrement prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrits ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, vous devez signaler par l'un des canaux suivants :

- Site de CRS des Lanceurs d'alertes : [Http://bit.ly/crshotline](http://bit.ly/crshotline)
- Email : [alert@crs.org](mailto:alert@crs.org)
- Skype : 1-866-295-2632
- Courrier postal :

Attention : Directeur du service juridique  
Catholic Relief Services  
228 W. Lexington Street  
Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en respectant votre propre code de conduite ou les politiques de l'entreprise qui respectent ces normes.

En acceptant de faire affaires avec CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez doublement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

Reconnaissance

Je \_\_\_\_\_  
(Noms du Représentant de la structure)\_représentant de

\_\_\_\_\_  
(Nom du l'entreprise / fournisseur)

déclare par la présente que j'ai lu, compris et accepté ce code de conduite.

## ANNEXE C- Formulaire de déclaration

Date : .....

A : **CATHOLIC RELIEF SERVICES**

Attention : .....  
Représentant national de CRS

Nous, soussignés, déclarons que :

- a) J'ai/nous avons examiné cet appel d'offre.
- b) Notre offre est valable pour une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission des offres, et elle reste contraignante pour nous et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- c) Notre entreprise, y compris tout sous-traitant ou fournisseur pour toute partie du contrat, est dûment enregistrée en RDC ;
- d) Notre entreprise, ses affiliés ou filiales, y compris tout sous-traitant ou fournisseur pour toute partie du contrat, n'a pas été déclarée inéligible par CRS ;
- e) Je comprends/nous comprenons que la présente déclaration, ainsi que votre acceptation écrite de notre intention de participer à cet appel d'offre, incluse dans votre notification d'attribution, constitue un contrat contraignant entre nous, jusqu'à ce qu'un contrat formel soit préparé et exécuté ;
- f) Nous comprenons que vous êtes tenu de n'accepter que la plus haute qualité de travail comme dictées par les informations et les spécifications communiquées à tous les soumissionnaires et que notre entreprise accepte de maintenir et d'observer les normes établies par votre organisation.
- g) Je certifie/nous certifions également que le soussigné est le représentant dûment autorisé de l'entreprise contractante et qu'il dispose des pleins pouvoirs et de l'autorité pour faire, exécuter et accomplir tous les actes nécessaires à la participation, à la soumission de l'offre, à la signature et à l'exécution du contrat.
- h) Je reconnais/Nous reconnaissons que le fait de ne pas signer chaque page du présent formulaire de déclaration, constitue un motif de rejet de notre offre et de notre participation.

S'il s'agit d'une entreprise individuelle, le "Nous" ci-dessus doit être remplacé par "Je" et il n'est pas nécessaire d'indiquer le nom du représentant autorisé si c'est lui qui signe le présent document.

Nom de l'entreprise : .....

Nom du responsable : .....

Position/Titre : .....

Signature / cachet / Date : .....

## ANNEXE D - Formulaire d'offre et Certifications

Nom du représentant légal (directeur/propriétaire/gérant): .....

Nom de l'entreprise : .....

Adresse Légale de l'entreprise : .....

Nous, soussignés, avons terminé l'examen du dossier d'appel d'offres et déclarons ce qui suit :

- 1) Nous confirmons que nous avons étudié cet appel d'offre.
- 2) Nous nous engageons à respecter la présente offre pendant une période de **nonante (90) jours calendaires** à compter de la date fixée pour la date limite de soumission et cette offre restera contraignante pour nous et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.
- 3) Nous confirmons que nous avons lu et accepté les conditions et procédures de l'appel d'offres.
- 4) Nous confirmons et certifions :

- a. **Pratiques corrompues ou frauduleuses.** Ne pas s'être livré à des pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de sa participation au présent marché. Aux fins de la présente clause, on entend par "pratique corrompue" l'offre, le don, la réception ou la sollicitation de toute chose de valeur en vue d'influencer l'action de toute personne impliquée dans le processus d'attribution ou d'un agent public ; on entend par "pratique frauduleuse" une présentation erronée des faits en vue d'influencer le processus de passation de marchés, y compris les pratiques collusoires entre soumissionnaires visant à fixer les prix des offres à des niveaux artificiels non concurrentiels et à priver CRS des avantages d'une concurrence libre et ouverte.

**Tout comportement frauduleux ou d'abus peut être signalé de la manière suivante :**

- [alert@crs.org](mailto:alert@crs.org)
- [Matar.Ndao@crs.org](mailto:Matar.Ndao@crs.org)

Tout signalement restera confidentiel et aucune mesure de représailles n'est tolérée envers ceux qui signalent des actes frauduleux

- b. **Conflit d'intérêt.** n'avoir aucun conflit d'intérêt dans le cadre de cet appel d'offre. Cela inclut l'absence de relation personnelle ou familiale entre les employés du soumissionnaire et les employés de CRS.
  - c. **Condamnation :** ne pas faire l'objet d'une condamnation pour un délit affectant sa moralité professionnelle.
  - d. **Erreur d'interprétation.** Ne pas être rendu coupable d'une grave erreur d'interprétation en fournissant des informations ;
  - e. **Absence de réclamations.** Il n'existe aucune réclamation, enquête ou procédure en cours, pendante ou menacée à l'encontre du soumissionnaire qui, en cas de décision défavorable, aurait un effet négatif important sur sa capacité à remplir ses obligations au titre de l'appel d'offres et de tout contrat qui en résulterait.
  - f. **Immunité.** Ne pas être à l'abri d'une procédure judiciaire (qu'il s'agisse d'une notification, d'une saisie avant jugement, d'une saisie-exécution, d'une exécution forcée ou autre) en ce qui le concerne ou en ce qui concerne ses biens et ses actifs.
  - g. **Ressortissants et support au terrorisme.** Ne pas supporter le terrorisme et ne pas être un ressortissant d'un pays soumis à un embargo par les États-Unis ou ne pas figurer sur la liste des ressortissants spécialement désignés, la liste des personnes interdites ou toute autre liste restreinte similaire tenue par le gouvernement des États-Unis, l'Union européenne et les Nations unies, ou émise par les autorités locales Congolaises.
- 5) Nous confirmons que nous avons :
    - a. L'expérience et le savoir-faire adéquat.
    - b. Des responsables techniques expérimentés et une main-d'œuvre qualifiée.
    - c. Une bonne réputation et des références de clients antérieurs.
    - d. Certifier tous les documents soumis à l'appui de la réponse à l'appel d'offre de notre entreprise.

L'identification est véridique et correcte et nous comprenons que toute forme de fausse déclaration est un motif valable de disqualification immédiate de notre société dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres.

CRS a notre autorisation pour effectuer toutes les actions nécessaires pour vérifier les informations fournies

Nom de l'entreprise : .....

Nom du responsable : .....

Position/Titre : .....

Signature et cachet / Date : .....

## ANNEXE E – Personnel et infrastructures

### Personnel de l'entreprise

|                                          |  |
|------------------------------------------|--|
| Nombre total d'employées de l'entreprise |  |
| Nombre de responsable d'entrepôts        |  |
| Nombre de magasinier                     |  |
| Nombre d'assistant de magasinier         |  |

### Infrastructures

|                                                  |  |
|--------------------------------------------------|--|
| Nombre total d'entrepôts                         |  |
| Superficie totale de stockage (en Mètres carrés) |  |
| Capacité totale de stockage (en Mètres cubes)    |  |

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature / Cachet / Date : \_\_\_\_\_

ANNEXE F - Expérience

Le soumissionnaire est tenu de présenter les informations relatives aux marchés de fourniture de vivres alimentaires ou de produits similaires exécutés durant les années 2024, 2025 et 2026. Dans le cadre de l'évaluation, une préférence sera accordée aux références démontrant une expérience satisfaisante avec des organisations non gouvernementales nationales ou internationales, des agences des Nations Unies, des organismes internationaux et les administrations publiques de la République Démocratique du Congo.

Pour chaque contrat, joindre les Lettres de référence

| Année 2024 | Description (type de produits / quantités) | Localité | Durée | Valeur (USD) | Nom du client |
|------------|--------------------------------------------|----------|-------|--------------|---------------|
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |

| Année 2025 | Description (type de produits / quantités) | Localité | Durée | Valeur (USD) | Nom du client |
|------------|--------------------------------------------|----------|-------|--------------|---------------|
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |

| Année 2026 | Description (type de produits / quantités) | Localité | Durée | Valeur (USD) | Nom du client |
|------------|--------------------------------------------|----------|-------|--------------|---------------|
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |
|            |                                            |          |       |              |               |

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature et cachet / Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE G - Référence

Fournir au minimum 3 références dont les noms des clients figurent dans l'annexe F.

| # | Nom du client | Nom et prénom de / des personnes contacts | No de téléphone | Courriel / e-mail |
|---|---------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------------|
| 1 |               |                                           |                 |                   |
| 2 |               |                                           |                 |                   |
| 3 |               |                                           |                 |                   |
| 4 |               |                                           |                 |                   |
| 5 |               |                                           |                 |                   |
| 6 |               |                                           |                 |                   |

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom complet de la personne habilitée \_\_\_\_\_

Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature, cachet et Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE H – Capacité de préfinancement et références bancaires

### **CAPACITE DE PREFINANCEMENT ET FINANCEMENT**

Nous déclarons avoir la capacité de préfinancer les activités \_\_\_\_\_ (oui / non)

### **REFERENCES BANCAIRES**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_(Nom, adresse et numéros de téléphone), des banques du Soumissionnaire susceptibles de fournir des références si CRS leur en fait la demande.

(Joindre les références bancaires, avec lettre certifiée de la Banque, témoignant de l'existence d'un compte bancaire en leurs livres au nom de votre firme)

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom complet de la personne habilitée \_\_\_\_\_

Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature, cachet et Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE I – Termes de références et spécifications des denrées alimentaires

Tous les produits proposés doivent être conformes aux normes alimentaires nationales de la RDC ainsi qu'aux normes internationales reconnues telles que le Codex Alimentarius, les bonnes pratiques de stockage alimentaire.

CRS se réserve le droit de faire réaliser, aux frais du fournisseur en cas de non-conformité, des analyses avant l'attribution du marché, lors de la réception des produits ou pendant toute la période contractuelle.

### Exigences générales applicables à tous les produits

Les produits doivent :

- Être propres à la consommation humaine ;
- Être exempts de contaminants physiques, chimiques et biologiques ;
- Être exempts d'insectes vivants, de larves, d'œufs, de rongeurs ou de traces d'infestation ;
- Être exempts d'odeurs anormales, de moisissures ou de fermentation ;
- Être conformes aux limites maximales de résidus de pesticides applicables ;
- Être exempts de contaminants industriels ou environnementaux ;
- Être correctement emballés dans des emballages alimentaires de qualité ;
- Avoir une durée de conservation minimale de 75 % de leur durée de vie totale au moment de la livraison.

### CONTRÔLE QUALITÉ ET ANALYSES DE LABORATOIRE :

| Produit               | Spécifications techniques minimales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FARINE DE MAÏS</b> | Farine de MAÏS blanche et sèche, par sac de 25 kg. <ul style="list-style-type: none"><li>• Code article : MAIZEW01</li><li>• Quantité estimée : 283 608 Kilogram</li><li>• Granulométrie : 95 % ou plus de la farine complète de maïs doit passer au travers d'un tamis de 1,70 mm ; farine fine de première qualité</li><li>• Couleur blanche</li><li>• Teneur moindre en eau <math>\leq 15</math> %</li><li>• Absence d'insectes vivants, de moisissures et d'odeurs anormales</li><li>• Exempte de métaux lourds et de contaminants</li><li>• Conforme au cahier des charges d'achat</li></ul>                                                                                                                                                                        |
| <b>HARICOTS</b>       | <b>Haricot par sac de 20 kg</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Code article : BEANSR01</li><li>• Quantité estimée : 85 082 Kilogram</li><li>• Rutshuru : nom local Kablangeti, couleur grise, taux d'humidité <math>\leq 14</math> %</li><li>• Masisi : nom local MWIZA ARAHENDA / nom vulgarisé RWR 1668, couleur violette, taux d'humidité <math>\leq 14</math> %</li><li>• Kalehe : nom local Muke mwema, taux d'humidité <math>\leq 14</math> %</li><li>• Grains propres et sains</li><li>• Exempts d'insectes vivants, de moisissures, de corps étrangers et de contaminants visibles</li><li>• Absence de grains avariés ou germés en quantité significative</li><li>• Conforme aux spécifications ou aux normes nationales lorsque disponibles</li></ul> |
| <b>HUILE VÉGÉTALE</b> | Huile végétale par bidon de 5 litres. <b>(0,91 à 0,92 kg/L)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Code article : OILVEG01</li><li>• Quantité estimée : 21 271 Kilogram</li><li>• Conforme aux normes nationales de la RDC ou aux normes Codex Alimentarius</li><li>• Conditionnement en emballages alimentaires hermétiques et intacts</li><li>• Sans odeur anormale</li><li>• Sans rancissement</li><li>• Sans impuretés visibles</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SEL IODÉ</b> | Sel iodé de table de 0,5 kg ou 1 kg.<br>• Code article : IOSALT01<br>• Quantité estimée : 3 545 Kilogram<br>• Couleur blanche<br>• Sel alimentaire iodé conforme aux normes nationales<br>• Teneur en iode conforme à la réglementation nationale, généralement 30 à 60 ppm à la production selon les normes nationales<br>• Produit sec, sans agglomération excessive ni contamination<br>• Emballage intact et hermétique |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### **CONDITIONNEMENT :**

|                       |                       |                                |                                  |
|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| <b>FARINE DE MAÏS</b> | <b><u>HARICOT</u></b> | <b><u>HUILES VEGETALES</u></b> | <b><u>SEL DE TABLE IODE</u></b>  |
| <b>Sac de 25 KG</b>   | <b>Sac de 20KG</b>    | <b><u>Bidons de 5 L</u></b>    | <b><u>Sachet 0,5 ou 1 KG</u></b> |

#### **Mycotoxines et contaminants chimiques**

Pour les céréales et légumineuses, CRS pourra exiger :

- Analyse des aflatoxines totales (B1, B2, G1 et G2)  $\leq 20$  ppb parts per billion ;
- Analyse de l'ochratoxine A lorsque jugé nécessaire ;
- Analyse des résidus de pesticides ;
- Analyse des métaux lourds (plomb, arsenic, cadmium et mercure).

#### **Certificats obligatoires**

Le fournisseur devra être en mesure de fournir sur demande :

- Pour la farine de Maïs : Certificat d'analyse du lot livré des aflatoxines totales (B1, B2, G1 et G2)  $\leq 20$  ppb parts per billion émanant d'un laboratoire certifié ;
- Certificat de conformité du fabricant ;
- Certificat OCC ou organisme équivalent agréé ;
- Certificat phytosanitaire pour les produits importés le cas échéant ;
- Certificat d'origine ;
- Numéro de lot permettant la traçabilité complète.

#### **Inspection des entrepôts**

CRS pourra effectuer des inspections avant attribution ou pendant l'exécution du contrat afin de vérifier :

- Les conditions de stockage ;
- La lutte anti-rongeurs ;
- La lutte anti-insectes ;
- La séparation des produits alimentaires et non alimentaires ;
- L'application de la méthode FIFO (First In First Out) ou FEFO (First Expired First Out) ;
- La propreté générale des installations ;
- La disponibilité des fiches de stock et registres de traçabilité.

#### **Échantillonnage**

CRS se réserve le droit de :

- Prélever des échantillons avant attribution ;
- Prélever des échantillons lors de la livraison ;
- Envoyer les échantillons à un laboratoire indépendant accrédité ISO 17025 ;
- Rejeter tout lot non conforme aux spécifications du marché.

### Rejet des produits

Tout produit présentant l'un des éléments suivants pourra être refusé :

- Insectes vivants (Tolérance zéro) : Présence d'insectes vivants indiquant une infestation active du produit. Critère d'acceptation : 0 insecte vivant/kg.;
- Présence de moisissures ;
- Odeur anormale ;
- Contamination microbiologique ;
- Dépassement des seuils de mycotoxines ;
- Non-conformité documentaire ;
- Emballage détérioré ;
- Écart entre l'échantillon approuvé et le produit livré.
- Tout produit livré dont la date d'expiration (BUBD/DDM) est inférieure à six (6) mois à compter de la date de réception sera rejeté et devra être remplacé par le fournisseur sans frais supplémentaires pour CRS.

### ENTREPOSAGE, GESTION DES STOCKS ET MANUTENTION

Le fournisseur devra disposer d'un ou plusieurs entrepôts adaptés situés à **Goma et/ou Bukavu**, ou dans toute autre localité approuvée par CRS permettant un approvisionnement rapide et sécurisé des zones d'intervention du projet RAPID.

Le fournisseur sera tenu de conserver les produits commandés dans ses installations pendant une période pouvant aller jusqu'à **deux (2) mois** à compter de la date de commande. Les enlèvements et livraisons seront effectués progressivement selon les besoins opérationnels de CRS et conformément aux plans de distribution qui seront communiqués périodiquement.

Pendant toute la durée du stockage, le fournisseur assumera l'entière responsabilité de la gestion des stocks, de la sécurité des marchandises et du maintien de leur qualité. À ce titre, le fournisseur devra :

- Assurer le stockage des produits dans des entrepôts propres, secs, ventilés et sécurisés ;
- Garantir une protection permanente contre les insectes, rongeurs, oiseaux et autres nuisibles ;
- Mettre en œuvre un programme régulier de lutte antiparasitaire documenté ;
- Respecter les bonnes pratiques de stockage alimentaire ainsi que les règles d'hygiène applicables ;
- Séparer physiquement les denrées alimentaires des produits non alimentaires ou potentiellement contaminants ;
- Assurer la traçabilité complète des produits par numéro de lot, date de réception et date d'expiration ;
- Appliquer les méthodes de gestion des stocks FIFO (First In First Out) et FEFO (First Expired First Out) ;
- Maintenir à jour les fiches de stock, registres de mouvements et inventaires physiques ;
- Transmettre à CRS, sur demande, les rapports de stock disponibles et les dates de péremption des produits entreposés ;
- Signaler immédiatement à CRS toute détérioration, infestation, perte ou anomalie affectant les stocks.

CRS, ses partenaires, ses auditeurs ou tout représentant mandaté par le bailleur de fonds pourront accéder aux entrepôts à tout moment raisonnable afin de procéder à des visites de contrôle, des vérifications de stock, des inspections qualité ou des opérations d'échantillonnage.

#### Manutention

Toutes les opérations de manutention liées à la réception, au stockage, à la préservation, au chargement et au déchargement des produits demeureront à la charge exclusive du fournisseur.

Le fournisseur prendra notamment en charge :

- La réception des produits dans ses installations ;
- Le déchargement et le rangement en entrepôt ;
- Le stockage durant toute la période contractuelle ;
- Les réarrangements internes nécessaires à la bonne conservation des produits ;
- La préparation des commandes selon les instructions de CRS ;
- Le chargement des camions ou autres moyens de transport désignés par CRS ;
- La mise à disposition de la main-d'œuvre nécessaire ;
- La fourniture des équipements de manutention appropriés (palettes, transpalettes, chariots, balances, etc.) ;
- Les frais liés à la pesée et au contrôle des quantités avant chargement ;
- La sécurisation des marchandises pendant toutes les opérations de manutention.

Toute perte de poids, détérioration, contamination, infestation, mélange de lots ou dégradation de la qualité des produits constatée avant le transfert officiel de responsabilité à CRS restera entièrement à la charge du fournisseur.

Le remplacement des produits perdus, endommagés ou devenus impropres à la consommation humaine sera effectué par le fournisseur à ses propres frais et dans les délais définis par CRS, sans impact sur les activités du projet.

#### **MARQUAGE DES EMBALLAGES**

Les sacs de farine de maïs et de haricots devront être facilement identifiables et refermés avec une machine à coudre.

##### **Pour les sacs :**

Marqués des Logo et du texte ci-dessous

La taille sera de 40 cm x 30 cm et sera de couleur identique au modèle

##### **Autocollants pour les bidons**

Marqués des Logo et du texte ci-dessous

- La taille sera de 15 cm x 10 cm et sera de couleur identique au modèle



Un échantillon sera présenté à CRS pour approbation avant finalisation (Sac et autocollant)

## ANNEXE J – Offre Financière (Offre de Prix doit être hors taxe)

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

L'accord-cadre qui sera signé entre CRS et le fournisseur fixera les prix unitaires applicables aux denrées alimentaires ci-dessous. Les quantités estimées sont les suivantes : Farine de maïs MAIZEW01 – 283 608 kilogrammes ; Haricot BEANSR01 – 85 082 kilogrammes ; Huile végétale OILVEG01 – 21 271 kilogrammes ; Sel iodé IOSALT01 – 3 545 kilogrammes. CRS passera des commandes en fonction de ses besoins opérationnels.

Indiquer la monnaie (US dollars ou FC. Si FC indiquer le taux de change) \_\_\_\_\_

### **FARINE DE MAÏS – (conditionnée en sac de 25 Kg) Type**

**Nom local** \_\_\_\_\_

|                                   |     |            |
|-----------------------------------|-----|------------|
| Quantités estimées (Kg) : 283 608 | 1KG | 283 608 KG |
| Prix unitaire par Kg              |     |            |
| Délai de livraison (jours)        |     |            |
| Prix unitaire par sac avec Logo   |     |            |

### **HARICOT – (conditionné en sac de 20 Kg) Variété**

**Nom local** \_\_\_\_\_

|                                 |     |           |
|---------------------------------|-----|-----------|
| Quantités (Kg)                  | 1KG | 85 082 KG |
| Prix unitaire par Kg            |     |           |
| Délai de livraison (jours)      |     |           |
| Prix unitaire par sac avec Logo |     |           |

Nom complet de la personne habilitée \_\_\_\_\_

Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature, cachet et Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE J – Offre Financière (Offre de Prix doit être hors taxe) - Suite

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

### **HUILES VEGETALES - (conditionné en bidon de 5 Litres) Nom du produit**

|                                             |     |           |
|---------------------------------------------|-----|-----------|
| Quantités (KG) 0,91 à 0,92 kg/L             | 1KG | 21 271 KG |
| Prix unitaire par litre                     |     |           |
| Délai de livraison (jours)                  |     |           |
| Bidon de 5 L avec branding (logo du projet) |     |           |

### **SEL DE TABLE IODE (conditionné en sac ou pot de 0,5 ou 1 Kg)**

|                            |       |         |
|----------------------------|-------|---------|
| Quantités (Kg)             | 0,5KG | 3545 KG |
| Prix unitaire par Kg       |       |         |
| Délai de livraison (jours) |       |         |

### **AUTRES COUTS : Emballage et manutention**

#### **Prix unitaire par sac avec Logo**

|                  |   |
|------------------|---|
| Quantités (sacs) | 1 |
| Prix unitaire    |   |

#### **Prix unitaire par autocollant avec Logo**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Quantités (autocollant) | 1 |
| Prix unitaire           |   |

Prix unitaire par sac pour la manutention liée à l'emballage dans les sacs avec Logo : \_\_\_\_\_

Prix unitaire par bidon pour la manutention liée à la pose des autocollants avec Logo \_\_\_\_\_

Prix par Tonne pour la manutention liée au chargement des camions \_\_\_\_\_

Nom complet de la personne habilitée \_\_\_\_\_ Position/Titre : \_\_\_\_\_

Signature, cachet et Date : \_\_\_\_\_

## **ANNEXE K – Documentation relative à chacun des produits**

Pour chacun des produits et chacune des variétés de produits (par exemple haricot Kablangeti,) de votre offre, fournir les un exemplaire des documents suivant à titre d'exemple uniquement à moins que ces produits soient immédiatement disponibles.

1. Certificat d'analyse ou certificat de conformité fourni par le fabricant ou le fournisseur.
2. Certificat / test émis par l'OCC
3. Le Certificat d'origine
4. Spécifique pour la farine de Maïs , rajouter : le Certificat d'analyse du lot livré des aflatoxines totales (B1, B2, G1 et G2)  $\leq 20$  ppb parts per billion émanant d'un laboratoire certifié

## ANNEXE L – Règles du Bailleur de fonds

(les règles du bailleur de fonds seront partagées lors de la signature du contrat)

Draft du [CONTRAT CADRE ACHAT VIVRES RAPID.docx](#)